

## REGLES DE FONCTIONNEMENT ET DE BON USAGE SECTION ATHLETISME SAISON 2013-2014

Notre section, au regard des contraintes budgétaires de notre club, se doit de poser certaines règles afin que les dépenses effectuées soient cohérentes, équitables et en adéquation avec nos moyens financiers.

Au-delà de l'aspect budgétaire, nous souhaiterions vous informer de certains principes liés à votre participation aux événements qui concernent notre section.

Voici donc les dispositions que nous prenons cette année :

- Vous pourrez prendre part à **5 compétitions sur route** et **2 cross** (hors Championnats) **pris en charge financièrement par le club (sous présentation de justificatifs)**. La prise en charge financière concernera uniquement les frais d'engagement. Le remboursement s'opérera à la fin de la saison après délibération du comité directeur, sachant que ces remboursements seront conditionnés aux participations aux interclubs en cas de convocation et aux foulées en tant que bénévole.
- **1 seul semi-marathon** pourra être inclus dans ces compétitions et ce, dans la limite d'un **coût financier maximal de 12€**. Les compétitions telles que le semi marathon de Lille ou les marathons ne peuvent pas être prises en charge au regard du coût de l'inscription.
- **Toute participation à une compétition prise en charge par le club induit le port du maillot du CLLL Armentières**, y compris pour les coureurs du Ravensberg (sauf exception pour la course de Bailleul)
- Un athlète ne pourra prétendre participer à plus de **2 Championnats de France** dans une saison, sauf autorisation exceptionnelle. Merci de signaler votre intention de participation le plus vite possible afin de permettre la bonne organisation de cet événement.
- Les athlètes qualifié(e)s aux Championnats de France ou à tout Championnat nécessitant un hébergement seront sollicité(e)s pour participer aux frais, principalement de repas, voire d'hébergement. Un montant forfaitaire journalier par athlète a été fixé afin que chacun puisse savoir précisément ce que sa participation engage. Ce montant se décline de la façon suivante :
  - Hébergement : 23€ maximum
  - Repas : 11€ maximum
  - Petit-déjeuner : 5€ maximumCe forfait sera remboursé une fois la compétition terminée sous réserve de présentation des factures ou justificatifs.  
Les frais de déplacement seront intégralement remboursés à raison de 0,30€ du km + les frais de péage éventuels, et sous réserve de co-voiturage. En cas d'utilisation d'un bus prêté par le club, le remboursement est calculé en fonction du carburant utilisé. **Tout remboursement demandé doit être justifié par une facture** (ticket péage, ticket carburant...).
- Lorsqu'un bus est prévu pour un déplacement concernant toutes les catégories d'âge, aucun remboursement individuel n'est accepté, sauf si le bus ne peut contenir l'ensemble des athlètes, et qu'un athlète est contraint de prendre son véhicule.

- Tout athlète étant **inscrit à un Championnat** se devra d'y participer afin que nous ne soyons pas obligés de payer une pénalité à la F.F.A (en règle générale 150€). Toute pénalité due à une non-participation sera déduite des remboursements de frais. En cas de récidive, il pourra être décidé de ne pas inscrire l'athlète concerné(e) aux prochains championnats.
- Chaque année, deux événements majeurs mobilisent la section Athlétisme, à savoir les FOULEES ARMENTIEROISES (1<sup>er</sup> novembre) et les INTERCLUBS (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> weekend de mai). Ces deux événements sont des temps forts pour la promotion de notre section, et ils conditionnent l'accord des subventions demandées en début de saison. C'est pourquoi nos athlètes doivent se rendre disponibles pour ces événements. Toute absence à ces événements pourra remettre en cause la prise en charge des frais des courses ou des championnats de France.

Nous avons bien conscience que de telles décisions pourront vous paraître contraignantes, mais c'est dans un souci de maîtrise de notre budget, de clarté et de mieux vivre ensemble, que nous (re-)fixons certains principes. Il nous semble également indispensable de demeurer équitable entre les différents groupes de notre section d'Athlétisme.

Ceci ne remet bien évidemment pas en cause la participation de nos athlètes aux divers Championnats.

Comptant sur votre compréhension.

**Le comité directeur**